Béziers : un Afghan fait croire qu'il veut acheter un véhicule avant de poignarder son propriétaire, condamné à 18 mois dont 6 avec sursis

14/10/2021 à 10h27



[…]

A l'audience de comparution immédiate du 6 octobre 2021, le tribunal correctionnel de Béziers a condamné un homme, de nationalité afghane et âgé de 28 ans, à 18 mois d'emprisonnement dont 6 mois assortis d'un sursis pour des faits de vol avec violence, conduite sans permis en récidive, refus d'obtempérer et transport d'un arme de catégorie D. La juridiction a également prononcé une interdiction du territoire français pendant 10 ans et interdiction de détenir une arme pendant 5 ans.

Il avait été interpellé le 26 août 2021 par la police municipale de Béziers après une course poursuite au cours de laquelle il avait pris de nombreux risques à bord d'un véhicule qu'il venait de dérober. Il était en possession de deux couteaux et n'était pas titulaire du permis de conduire.

La victime, un homme également âgé de 28 ans et lui aussi de

nationalité afghane, expliquait aux policiers du commissariat de Béziers qu'il circulait avec son agresseur à bord du véhicule qu'il envisageait de lui vendre, lorsque ce dernier avait sorti un couteau avec lequel il l'avait menacé de le tuer et l'avait frappé à plusieurs reprises, le blessant légèrement (un jour d'ITT). Le mis en cause indiquait qu'il s'était servi d'un tournevis et non d'un couteau. Il justifiait son geste le déclenchement d'une dispute en raison d'un motif futile. […]

Héraut-Direct